Gouvernement de la Fédération de Russie

Ordonnance du 20 octobre 2016 n° 2203-r

MOSCOU

1. Approbation de la stratégie de l'État de lutte contre la propagation de l'infection par le VIH dans la Fédération de Russie pour la période allant jusqu'à 2020 et au-delà.
2. Soumission par le ministère de la santé de Russie, conjointement avec les organes exécutifs fédéraux concernés, au gouvernement d'un plan d'action pour mettre en œuvre la stratégie nationale approuvée par la présente ordonnance dans un délai de 3 mois.
3. Recommandation aux organes exécutifs des sujets de la Fédération de Russie d'approuver des programmes régionaux de lutte contre la propagation de l'infection par le VIH.

Le Président du Gouvernement de la Fédération de Russie

D. Medvedev

STRATÉGIE d'ÉTAT
de lutte contre la propagation de l'infection par le VIH dans la Fédération de Russie pour la période allant jusqu'à 2020 et au-delà.

APPROUVEE

par l'ordonnance du Gouvernement de la Fédération de Russie du 20 octobre 2016 n° 2203-r

I. Dispositions générales

La stratégie de l'État de lutte contre la propagation de l'infection par le VIH dans la Fédération de Russie pour la période allant jusqu'à 2020 et au-delà (ci-après - la stratégie) définit le but, les objectifs et les orientations principales de la politique de l'Etat de la Fédération de Russie pour prévenir la propagation de la maladie chronique causée par le virus de l'immunodéficience humaine (ci-après - l'infection par le VIH).

La stratégie est conçue en tenant compte des dispositions du schéma directeur à long terme de développement socio-économique de la Fédération de Russie pour la période allant jusqu'à 2020, du schéma directeur de la politique démographique de la Fédération de Russie pour la période allant jusqu'à 2025, de la stratégie de sécurité nationale, de la stratégie de l'Etat de politique anti-drogue de la Fédération de Russie jusqu'en 2020, de la stratégie nationale d'action pour les enfants pour les années 2012 - 2017, du programme d'état de "développement de la santé" de la Fédération de Russie, et aussi en tenant compte du paragraphe 55 de la Déclaration « Transformer notre monde : l'ordre du jour de développement durable pour la période allant jusqu'à 2030», adoptée par la résolution 70/1 de l'Assemblée générale de l'ONU du 25 septembre 2015, qui prévoit que « chaque gouvernement fixe ses propres objectifs nationaux, guidés par la volonté de l'échelle mondiale, mais en tenant compte de ses conditions nationales La stratégie est la base de l'organisation de l'action et de la coopération des organes exécutifs de la Fédération de Russie, des organes exécutifs des sujets de la Fédération de Russie, des organes des collectivités locales, des organisations non commerciales à vocation sociale à but non lucratif, ainsi que des bénévoles pour lutter contre la propagation du VIH.

II. Etat actuel de la question de la propagation du VIH dans la Fédération de Russie

La détérioration de la situation épidémiologique dans la Fédération de Russie est due à l'augmentation du nombre de nouveaux cas d'infection par le VIH, à la propagation du VIH au-delà des groupes clés de la population (groupes à risque, vulnérables et très vulnérables), ainsi qu'au risque élevé de complications et de décès de maladies associées à l'infection par le VIH (tuberculose, hépatite B et C) et au syndrome d'immunodéficience acquise (ci-après dénommés respectivement, - maladies associées à l'infection par le VIH, SIDA).

Dans les groupes à risque élevé sont inclues les personnes avec un comportement à risque s'agissant de l'infection par le VIH : consommant des drogues injectables, s'adonnant à la prostitution, ou ayant des relations sexuelles non traditionnelles.

Les groupes vulnérables comprennent les personnes qui sont potentiellement à risque d'infection par le VIH dans certaines situations ou dans certaines circonstances : adolescents et jeunes adultes, femmes enceintes, enfants sans abri, personnes sans domicile fixe, migrants, les couples dans lesquels l'un des partenaires fait partie d'un groupe à haut risque, les travailleurs de la santé et quelques autres personnes.

En particulier les groupes vulnérables de la population comprennent les prisonniers et les personnes en garde à vue, qui sont exposés à un risque d'infection par le VIH lorsqu'ils se trouvent avec des représentants des groupes à risque élevé dans les institutions d'exécution des sanctions pénales d'emprisonnement.

Depuis 2006, l'augmentation annuelle du nombre de nouveaux cas d'infection à VIH est en moyenne de 10% par an. Dans le même temps, 22 sujets de la Fédération de Russie représentent 50% de toutes les nouvelles infections par le VIH et sont des foyers qui entretiennent une situation épidémiologique tendue.

Selon les données du suivi statistique de l'Etat, de 1985 à 2015, la Fédération de Russie a enregistré 824 706 cas de détection dans le sang des anticorps contre le virus de l'immunodéficience humaine chez les patients, qui ont été dépistés en utilisant la méthode du transfert de l'immuno-blotting.

Chaque année le nombre de personnes soumises à un dépistage pour le VIH a augmenté. En 2015, 28,3 millions de citoyens russes, et environ 2 millions de citoyens étrangers ont passé ce test. Les migrations sont l'un des facteurs de la propagation du VIH. En 2015, le nombre de cas de VIH détectés parmi les étrangers, a doublé par rapport à 2013.

En 2015, en moyenne, 4,2 tests sur 1000 ont été positifs. Parmi les personnes appartenant aux groupes clés, les taux de détection de l'infection par le VIH sont substantiellement plus élevés : 51,5 pour 1000 tests effectués chez les consommateurs de drogues injectables et 31,1 pour 1000 tests effectués parmi les personnes en détention. Toutefois, la couverture par un suivi médical pour l'infection par le VIH des utilisateurs de drogues injectables reste faible.

En 2015, plus de 50 pour cent des infections par le VIH sont survenues par la voie sanguine (principalement suite à l'injection de drogues à des fins non médicales). Pour 48 pour cent de l'infection par le VIH s'est transmise par contact, c'est-à-dire par des rapports sexuels.

Une augmentation du nombre de femmes enceintes infectées par le VIH a été enregistrée chaque année. Entre 1987 et 2015, 145 287 enfants sont nés ans en Russie d'une mère séropositive, pour 6 % d'entre eux une infection par le VIH a été diagnostiquée. De 2006 à 2015, le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant a diminué de 10,5 % à 2,2 %, ce qui correspond aux meilleures pratiques internationales de prévention de cette voie de transmission du virus.

Les taux de dépistage de la population et la couverture par les thérapies antirétrovirales sont actuellement insuffisants dans la Fédération de Russie, et le rythme de leur expansion trop faible pour atteindre les résultats globaux de réduction de la propagation du VIH dans le pays.

III. But et points à traiter par la stratégie

L'objectif de la stratégie est de prévenir le développement de l'épidémie associée à l'infection par le VIH dans la Fédération de Russie, par la voie de la réduction du nombre de nouveaux cas d'infection par le VIH parmi la population et de la réduction de la mortalité due au sida.

L'atteinte des objectifs de la stratégie suppose de formuler des réponses concrètes pour chacun des problèmes suivants :

- la sensibilisation des citoyens de la Fédération de Russie à la question de l'infection par le VIH, ainsi que la constitution d'un environnement social excluant la discrimination à l'encontre des personnes séropositives ;

- le développement et la mise en œuvre de programmes de prévention de l'infection par le VIH interministériels, orientés vers le travail dans les groupes clés, avec l'implication dans la réalisation de ces programmes des organisations à vocation sociale à but non lucratif ;

- la mise en œuvre d'une approche interdisciplinaire intégrée au cours des soins médicaux et du soutien social aux personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine, en incluant :

  - un taux de dépistage accru, une augmentation de la couverture des personnes séropositives par la thérapie antirétrovirale,
  - une poursuite de la diminution du risque de transmission de l'infection par le VIH l'infection,
  - le développement et la mise en œuvre de techniques de réadaptation sociale et de réhabilitation des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine, ainsi que des mesures de soutien social à leur intention ;

- l'amélioration des normes juridiques pour les questions de prévention de l'infection par le VIH;

- l'utilisation des résultats de la science et de la recherche appliquée dans la conduite de la prévention médicale de l'infection par le VIH et de la prescription des soins aux personnes séropositives ;

- l'amélioration du contrôle épidémiologique et de la surveillance de la propagation du VIH dans la Fédération de Russie sur la base d'approches fondées sur des données probantes pour le monitoring épidémiologique de l'infection par le VIH ;

- l'amélioration de l'organisation opérationnelle, et des dotations en moyens matériels, techniques et humains des organismes médicaux spécialisés qui fournissent des soins médicaux aux personnes séropositives.

IV. Orientations pour répondre aux problèmes relatifs à la lutte contre la propagation du VIH dans la Fédération de Russie

1. Information les citoyens de la Fédération de Russie sur l'infection par le VIH et la prévention du VIH

Le niveau général de sensibilisation sur le VIH est encore insuffisant, et le travail de prévention de l'infection par le VIH a concerné principalement les étudiants et les travailleurs.

La prévention de l'infection par le VIH inclut la mise en œuvre d'un ensemble de mesures de prévention de l'infection par le VIH, dirigées vers l'ensemble de la population (prévention primaire) et les groupes clés.

En 2016, la priorité pour la prévention primaire de l'infection par le VIH a été donnée à l'information et à la communication sur les questions liées au VIH, y compris à travers de vecteurs spécialisés du niveau fédéral, incluant :

- la conduite de campagnes de communication à grande échelle,
- des projets intégrés de communication,
- des actions panrusses,
- des forums annuels des experts,
- ainsi que la réalisation d'un portail d'information sur Internet, dédié à l'infection par le VIH et au SIDA.

L'activité de ces vecteurs d'information pour lutter contre la propagation de l'infection par le VIH rendra possible la formation dans la population de comportements responsables de sa propre santé, de conduites sûres vis-à-vis de l'infection par le VIH, le renforcement des valeurs familiales et morales traditionnelles, ainsi que la réduction de la discrimination contre les personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine.

Il est prévu d'étendre la portée de la prévention primaire de l'infection par le VIH en milieu de travail dans le cadre de l'accord général entre les confédérations nationales des syndicats, les unions nationales d'employeurs et le gouvernement.

Dans les groupes clés doivent être effectuées non seulement la prévention de l'infection par le VIH, mais aussi celle des maladies associées à l'infection par le VIH, qui augmentent le risque de complications et de décès.

L'accomplissement de cette tâche doit se concrétiser dans l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions ciblées sur les groupes clés, dont :

- une identification au sein de ces groupes des personnes séropositives,
- une assistance pour accéder aux soins médicaux,
- un soutien social,
- ainsi que l'organisation de la prévention de l'infection par le VIH dans le cadre des soins de santé primaires.

Dans le même temps, dans un objectif de planification stratégique de l'action de prévention de l'infection par le VIH, il est nécessaire d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes de prévention développés et mis en œuvre.

2. Développement d'une approche interdisciplinaire globale pour les soins et le soutien social aux personnes séropositives

Augmentation de la couverture du dépistage de l'infection par le VIH

L'examen médical de dépistage de l'infection par le VIH, qui comprend une analyse de laboratoire et une consultation, permet la détection précoce et le traitement précoce, et également de prévenir de nouveaux cas d'infection par le VIH à travers le travail individuel avec les patients atteints d'une infection par le VIH nouvellement diagnostiquée.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire :

- de susciter parmi la population une motivation pour un dépistage régulier pour l'infection par le VIH ;

- d'élargir les catégories de personnes soumises à un dépistage médical obligatoire de l'infection par le VIH;

- de prévoir la possibilité d'un dépistage médical pour le VIH chez tous les patients qui ont demandé des soins pour les infections sexuellement transmissibles, les hépatites B et C, et la tuberculose ;

- d'augmenter le taux de dépistage de l'infection par le VIH chez les femmes en âge de procréer ;

- d'élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention pour les couples dont l'un des partenaires est infecté par le virus de l'immunodéficience humaine, incluant le dépistage des partenaires sexuels des femmes enceintes dans ces couples ;

- d'assurer un taux maximal de dépistage de l'infection par le VIH pour les patients pour lesquels sont prévus des procédures de diagnostic ou de soin avec des manipulations invasives ou des interventions chirurgicales impliquant un risque élevé de transmission du VIH par le sang ;

- de proposer le dépistage médical de l'infection par le VIH circulant dans tous les établissements de soins des sujets de la Fédération de Russie, où on constate une croissance intensive de nouveaux cas d'infection par le VIH, en portant une attention particulière aux citoyens âgés de 18 à 49 ans ;

- de créer les conditions et la motivation pour assurer le dépistage de l'infection par le VIH dans les groupes à risque élevé.

Augmentation de la couverture du traitement antirétroviral pour les personnes séropositives et poursuite de la réduction du risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant

Fournir aux personnes séropositives un traitement antirétroviral n'a pas seulement pour effet d'augmenter de manière significative l'espérance de vie de ces patients, c'est aussi l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la propagation du VIH parmi la population.

La détection précoce de l'infection par le VIH et l'augmentation du taux de traitement antirétroviral à au moins 60 % de l'ensemble des personnes séropositives, permet de réduire le taux d'infection par le VIH. Une couverture par les traitements d'au moins 90 pour cent de l'ensemble des personnes séropositives, permet d'améliorer de façon significative la situation épidémiologique. Le passage à l'initiation précoce du traitement antirétroviral permet de réduire le nombre de complications chez les patients infectés par le VIH, et d'augmenter leur espérance de vie.

En 2015, la ouverture de la thérapie antirétrovirale en 2015 est de 37,3 % des personnes séropositives suivies médicalement, soit 200 000 personnes.

Pour répondre à la question de l'augmentation de la couverture des thérapies antirétrovirales, il est prévu :

- la création et la tenue à jour d'un registre fédéral des personnes infectées par le VIH ;

- la mise en œuvre d'un ensemble de mesures visant à réduire les prix des médicaments antirétroviraux, notamment :

  - la centralisation des marchés publics,
  - l'utilisation généralisée des médicaments génériques,
  - la conclusion d'accords sur les prix,
  - l'organisation de la production de médicaments antirétroviraux dans la Fédération de Russie dans le cadre de la politique de substitution aux importations,
  - un approvisionnement ininterrompu en médicaments et moyens de diagnostic ;

- l'amélioration des méthodes médicales de prévention, de diagnostic et de traitement dans les cas de coïnfections avec la tuberculose et les hépatites B et C;

- l'extension des mesures d'accompagnement médical des personnes séropositives, et la mise en œuvre pour ces personnes et leurs familles, de mesures de soutien social ;

- la création d'un système de soins palliatifs pour les personnes infectées par le VIH ;

- l'élaboration de programmes interministériels d'accompagnement des femmes enceintes séro-positives, y compris notamment l'administration de médicaments prévenant la transmission du VIH de la mère à l'enfant;

- la fourniture à tous les enfants infectés par le virus de l'immunodéficience humaine des thérapies antirétrovirales indispensables, ainsi que la création de conditions d'une prise régulière de médicaments antirétroviraux tout au long de la vie ;

- un suivi de l'effectivité et de l'efficacité des thérapies antirétrovirales.

3. Développement et mise en œuvre des méthodes de réadaptation sociale et de réhabilitation, ainsi que de soutien social aux personnes séropositives, y compris parmi les groupes clés.

Les principales composantes de l'ensemble de mesures visant à lutter contre le VIH parmi les populations clés, en plus de la prévention, du dépistage et du traitement des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine, sont leur réadaptation sociale et leur réhabilitation, ainsi la fourniture d'un soutien social, y compris avec la participation des organisations à vocation sociale à but non lucratif.

Pour le développement de cette orientation, il est nécessaire :

- de garantir la coopération entre les organismes de santé et les institutions de protection sociale pour les questions d'organisation de l'aide médico-sociale intégrée aux personnes séropositives et à leur familles ;

- d'appliquer des méthodes efficaces de soutien social, éducatif et juridique aux les enfants infectés par le VIH, de développer les institutions chargées de l'adoption et de la garde des enfants séropositifs, et de prévenir l'abandon des enfants nés de femmes séropositives ;

- de mettre en oeuvre la prévention, le traitement et les soins palliatifs pour les personnes séropositives, purgeant une peine d'emprisonnement ;

- de mettre en œuvre une coopération inter-ministérielle dans la conception et la réalisation des mesures de prévention, de traitement, de réadaptation et de réhabilitation sociale des personnes séropositives utilisant des narcotiques à des fins non médicales ;

- d'apporter un concours aux organisations non commerciales à vocation sociale et aux bénévoles impliqués dans la prévention de l'infection par le VIH, offrant des services de soins et de soutien aux personnes séropositives, ainsi que de garantir leur coopération avec les organismes gouvernementaux de divers ministères.

4. Amélioration des normes juridiques relatives à la prévention de l'infection par le VIH

La législation russe sur la lutte contre la propagation du VIH a été établie dans les années 1980 – 1990, au début de l'épidémie dans le pays et ne répond pas aux exigences actuelles pour assurer à la population prévention, soins médicaux, réadaptation sociale et réhabilitation, ainsi qu'un soutien social en cas d'infection par le VIH.

La réponse à ce problème, suppose des modifications dans la législation de la Fédération de Russie, portant notamment sur :

- la mise à jour et à l'unification de la terminologie,

- l'amélioration des dispositions concernant le dépistage médical de l'infection par le VIH,

- l'amélioration des conditions d'entrée et de séjour (résidence) dans la Fédération de Russie des citoyens étrangers et les personnes sans citoyenneté,

- la protection juridique de la population contre l'infection intentionnelle du VIH

- et l'augmentation de la participation des organisations de la société civile au travail avec des personnes appartenant à des groupes à haut risque.

5. Utilisation des résultats de la science et de la recherche appliquée dans la conduite de la prévention médicale de l'infection par le VIH et de la prescription des soins aux personnes séropositives

Les principaux objectifs de la recherche et du développement dans le domaine de l'infection par le VIH sont :

- l'amélioration et la création de nouvelles méthodes et techniques de prévention, de diagnostic et de traitement de l'infection par le VIH et des maladies associées à une infection par le VIH existante ;

- la prévision fondée scientifiquement de l'évolution du processus épidémique ;

- l'acquisition de connaissances fondamentales dans le domaine de la biologie et l'immunologie de l'infection par le VIH.

Le plus urgent est le développement :

- de méthodes de prévention du VIH (y compris immunologiques) sur la base de nouvelles solutions technologiques ;

- de systèmes de test russes, permettant y compris de mesurer la charge virale d'infection par le VIH;

- de tests spécialisés (génotypiques, phéno-typiques) permettant en temps réel de déterminer et de modifier les traitements antirétroviraux sur la base de sensibilité aux médicaments du VIH ;

- de médicaments antirétroviraux russes ;

- d'approches fondamentalement nouvelles, basées sur les derniers acquis de la science biomédicale pour le traitement du VIH.

6. Amélioration du contrôle épidémiologique et de la surveillance de la propagation du VIH dans la Fédération de Russie sur la base d'approches fondées sur des données probantes pour le monitoring épidémiologique de l'infection par le VIH

L'organisation de la surveillance épidémiologique avec l'utilisation de méthodes fondées scientifiquement permettra d'améliorer le contrôle épidémiologique et la surveillance de la propagation du VIH parmi la population russe.

Pour la réalisation de cette tâche cruciale, il est nécessaire d'assurer :

- des études épidémiologiques, biologiques, moléculaires et une surveillance épidémiologique de l'infection par le VIH afin de maximiser l'analyse complète des caractéristiques des souches du VIH, circulant dans la Fédération de Russie ;

- la modélisation de la situation épidémiologique liée à l'infection par le VIH, la formulation d'un système de données d'estimation de la diffusion de l'infection par le VIH et l'évaluation de leurs impacts socio-économiques ;

- une amélioration des approches méthodologiques pour mener des enquêtes statistiques à l'égard des personnes séropositives.

7. Amélioration de l'organisation opérationnelle, et des dotations en moyens matériels, techniques et humains des organismes médicaux spécialisés qui fournissent des soins médicaux aux personnes séropositives.

L'amélioration de l'organisation de l'activité des organismes médicaux spécialisés qui fournissent des soins médicaux aux personnes infectées par le VIH, y compris sur le plan matériel et technique et en dotation en personnel, est nécessaire pour augmenter l'accessibilité et la qualité de l'assistance médicale aux personnes séropositives, et pour augmenter les flux de dépistage de l'infection par le VIH et engager à temps du traitement.

Dans le cadre de cette tâche il est prévu de développer la coopération et la continuité dans le travail des établissements médicaux assurant les soins de santé primaires, des établissements spécialisés qui fournissent des soins médicaux aux personnes infectées par le VIH, ainsi que les établissements médicaux spécialisés fournissant des soins médicaux pour les maladies infectieuses (tuberculose, hépatites B et C) et toxicologiques (toxicomanie), aux stades de l'identification de nouveaux cas d'infection par le VIH et de la fourniture de soins médicaux aux personnes séropositives.

En outre, il est prévu d'implanter des dispositifs hors site, y compris l'utilisation de complexes mobiles de diagnostic laboratoire et des alternatives à l'hospitalisation pour les soins aux personnes infectées par le VIH.

Le développement des ressources humaines sera assuré par:

- la formation continue et la préparation des personnels médicaux aux questions liées à l'infection par le VIH, ainsi que du personnel enseignant des établissements d'enseignement professionnel et du personnel enseignant des établissements d'enseignement de l'enseignement supérieur ;

- l'élaboration et la mise en œuvre de programmes professionnels supplémentaires pour des demandes spéciales ;

- l'amélioration du système de formation des spécialistes, y compris les soins de santé primaires, pour la prévention de l'infection par le VIH.

V. Objectifs-cibles de réalisation de la stratégie

Il est prévu d'évaluer les résultats de la mise en œuvre des buts et des actions de la stratégie sur la base des indicateurs suivants:

- taux de dépistage médical de l'infection par le VIH dans la population de la Fédération de Russie
- part des personnes séropositives faisant l'objet d'un suivi médical dans l'ensemble des personnes séropositives
- part des personnes séropositives recevant un traitement antirétroviral dans l'ensemble des personnes séropositives
- part des personnes séropositives recevant un traitement antirétroviral parmi les personnes séropositives faisant l'objet d'un suivi médical
- traitement chimio-prophylactique de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (pendant la grossesse, pendant l'accouchement, au nouveau-né).
- niveau d'information de la population de 18 - 49 ans sur la question de l'infection par le VIH
- programmes de prévention interministériels pour réduire l'infection par le VIH chez les consommateurs de drogues injectables développés et mis en œuvre

Les objectifs chiffrés sont donnés en annexe.

VI. Points particuliers pour la réalisation de la stratégie

Pour 2016 – 2020, il est prévu de procéder à :

- l'approbation du plan de réalisation de la Stratégie;

-l'adoption des mesures juridiques assurant l'amélioration des lois fédérales et des normes de la Fédération de Russie en lien avec l'adoption de la Stratégie ;

- la mise en œuvre des ajustements des programmes d'Etat concernés de la Fédération de Russie et des sujets de la Fédération ;

- le développement de programmes régionaux de lutte contre la propagation du VIH, ainsi que des maladies associées à l'infection par le VIH, en tenant compte à la fois des caractéristiques communes et propres aux régions sur le plan épidémiologique, économique, culturel, géo-graphique et autre ;

- l'implication dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la propagation du VIH de la société civile, y compris les organisations à vocation sociale à but non lucratif ;

- la réalisation des conditions nécessaires pour augmenter la couverture du dépistage médical de l'infection par le VIH et pour fournir aux personnes séropositives une thérapie antirétrovirale ;

- le soutien aux orientations et projets existants et au développement des perspectives de coopération internationale dans le cadre de l'Union économique eurasienne, des BRICS, de la Communauté des États indépendants, de l'Organisation de coopération de Shanghai, et de l'Organisation des Nations-Unies pour les questions relatives à la lutte contre la propagation de l'infection par le VIH dans le monde ;

- l'utilisation d'une approche commune pour le suivi et l'évaluation effectuée au niveau fédéral et régional des mesures de la stratégie, en tenant compte des caractéristiques de la coopération interministérielle et de la participation des organisations à but non lucratif à vocation sociale qui travaillent avec les populations clés ;

- le dispositif d'évaluation des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie.

Le financement de la mise en œuvre de la stratégie repose sur le budget fédéral et les budgets des sujets de la Fédération de Russie, ainsi que sur d'autres sources de financement.

Afin d'assurer l'atteinte des valeurs-cibles maximales pour les indicateurs de réalisation de la stratégie, il est nécessaire que les sujets de la Fédération de Russie prévoient un financement approprié pour les mesures visant à accroître la couverture par le dépistage médical et les traitements antirétroviraux.

VII. Résultats attendus

La mise en œuvre de la stratégie permettra :

- d'augmenter le taux de dépistage de l'infection par le VIH ;

- d'augmenter la couverture des personnes séropositives par une thérapie antirétrovirale, y compris les premiers stades de la maladie ;

- de réduire le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant à un minimum ;

- d'accroître la sensibilisation des citoyens sur la prévention de l'infection par le VIH et les maladies associées à l'infection par le VIH ;

- de réduire la discrimination contre les personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine dans la famille, dans la société, dans l'emploi (choix du domaine d'activité (profession) et placement) et pour les soins de santé ;

- d'améliorer le système de contrôle épidémiologique et la surveillance de la propagation du VIH parmi la population russe.

Traduction non officielle.

Texte de la stratégie en russe :

http://government.ru/media/files/cbS7AH8vWirXO6xv7C2mySn1JeqDIvKA.pdf